



CTL du 20 mars 2017

Déclaration liminaire CGT

Madame la présidente,

Ce CTL se déroule dans un contexte particulier. Un contexte où la question des conditions de travail des agent-es n'a jamais été aussi préoccupante. Nous subissons constamment les réorganisations de services, les travaux, la généralisation de nouvelles applications (Rsp, Rialto Mémo, E-Contact, GestPAS...)

Contrairement à ce que vous avez affirmé lors de votre arrivée dans le département, les faits démontrent que les problématiques d'amiante ne sont pas qu'un syndrome. La mobilisation régulière des agent-es témoigne de leur légitime inquiétude et vous a conduit à infléchir légèrement votre posture sur cette question.

Bientôt, avec la mise en place du prélèvement à la source, véritable usine à gaz qui est loin de simplifier l'impôt (comme peuvent en témoigner tou-tes celles et ceux qui ont suivi la récente formation sur le sujet), les collègues vont se retrouver confrontés au mécontentement des usager-es.

Quant au dialogue social, on ne peut pas dire que vous cherchez à le renforcer, bien au contraire. A titre d'exemple, alors que les sujets n'ont jamais été aussi nombreux et variés, vous n'envisagez de ne tenir que 4 CTL en 2017. Dans la même optique, la DGFIP a décidé de réduire les droits de préparation et de compte-rendu syndicaux des élu-es du personnel au CTL. Nous y reviendrons à l'occasion de la discussion sur le nouveau règlement intérieur.

Les missions de service public sont fragilisées ou remises en cause (accueil...)

Les agent-es sont mal considérées (ce ne sont pas l'augmentation ridicule du point d'indice et les miettes généreusement octroyées avec le PPCR qui vont nous permettre de rattraper le pouvoir d'achat perdu).

Les réformes et les réorganisations permanentes ne nous permettent pas de travailler sereinement.

Les agent-es vont subir une mise en concurrence accrue avec la mise en place du RIFSEEP, aux effets dangereux pour la cohésion des équipes de travail.

Les suppressions d'emploi se poursuivent, avec un développement de la précarité (services civiques sous-payés et autres stagiaires) pour assurer tant bien que mal certaines missions et une dégradation des conditions de travail.

Oui, nous ne pouvons qu'être inquiets quant à l'avenir de notre administration.